

**Plan de développement global de l'Acadie du  
Nouveau-Brunswick  
(2009-2014)**

Novembre 2009

---

# **L'ACADIE D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**

---

L'Acadie du Nouveau-Brunswick a réussi à se doter d'institutions représentatives et à s'assurer d'avoir un système d'éducation homogène ainsi que des programmes qui l'aident à croître. La société acadienne du Nouveau-Brunswick poursuit son développement malgré les défis qui se dressent régulièrement devant elle.

Néanmoins, il reste beaucoup à faire. Une nouvelle tranche de cinq ans s'amorce et la société acadienne a tout intérêt à établir des priorités afin que l'ensemble de ses leaders et de ses institutions y contribuent.

Les secteurs de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'économie sont importants pour toute société et l'Acadie du Nouveau-Brunswick ne fait pas exception. Au contraire, elle est d'autant plus fragilisée si elle ne possède pas un certain contrôle sur des leviers décisionnels et opérationnels. Il faut multiplier les efforts particulièrement en matière d'éducation sans oublier la place des femmes, des jeunes, des aînés et aînées, des artistes et des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes dans l'Acadie moderne.

Jusqu'à maintenant, les organismes ont fait preuve de dynamisme pour assurer le développement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Ce dynamisme demeure un facteur clé de l'avenir et il faut s'assurer de poursuivre le travail dans un contexte de décroisement avec une démarche solidaire visant l'arrimage des différents secteurs.

## PRÉAMBULE

---

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB), qui comprend le Forum de concertation des organismes acadiens et le Forum de la participation citoyenne, a amorcé un processus, à l'hiver 2009, afin de doter l'Acadie du Nouveau-Brunswick d'un plan de développement global. Des rencontres de consultation ont regroupé les intervenants et les intervenantes des secteurs arts/culture/communications, économie, éducation, sociopolitique, mieux-être communautaire et des représentantes et représentants de la participation citoyenne.

Le but de l'exercice de consultation était de susciter des discussions autour des grandes priorités pour l'ensemble de la société acadienne pour les cinq prochaines années (2009-2014). Par le fait même, on voulait un nouveau plan (qui donnerait suite au PDG 2004-2009) qui serait plus concis et davantage ciblé sur les grands enjeux « pressants » de la communauté acadienne.

Le présent plan est donc une feuille de route pour l'ensemble de la société acadienne qui lui permettra de contribuer à l'avancement des priorités que ses représentantes et représentants ont identifiées. De cette manière, il sera plus facile de mesurer la réussite de ces priorités au cours des cinq prochaines années.

Il est entendu que les organismes acadiens poursuivront leur développement à partir de leur propre plan. Qui plus est, ces plans d'organismes appuieront sous différentes formes le plan de développement global. Finalement, l'Acadie du Nouveau-Brunswick de 2014 (année du 5<sup>e</sup> Congrès mondial acadien) devrait être différente de celle de 2009 puisque l'ensemble de la communauté aura travaillé de façon plus stratégique à l'évolution des dossiers jugés prioritaires.

## VISION

---

La société acadienne du Nouveau-Brunswick, en tant que communauté d'histoire et de destin, avec sa culture distincte et en tant que communauté de langue officielle, atteint l'égalité réelle et s'épanouit pleinement en français.

# VALEURS

---

L'ensemble des démarches pour la mise en œuvre du PDG repose sur les valeurs suivantes :

## **Égalité**

Assurer que les politiques, les programmes, les projets et les actions s'appuient sur une analyse de leurs répercussions et de leurs incidences sur l'égalité des sexes.

## **Inclusion**

Favoriser la participation équitable des jeunes, des aînés et aînées, des femmes et des hommes, des citoyennes et citoyens ethnoculturels et des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes dans toutes les régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

## **Imputabilité**

Assurer que l'ensemble des intervenants et intervenantes au sein des structures de représentation soient imputables à leurs membres, à leur région et à leur organisme respectif.

## **Participation et mobilisation citoyenne**

Placer les citoyens et citoyennes au centre de l'action, des préoccupations et des décisions.

Axe stratégique :	<b>Mieux-être et santé en français</b>
Résultat ultime :	<b>Une société acadienne qui améliore sa santé et son mieux-être en assumant la gouvernance de ces secteurs, incluant ses institutions et services en français.</b>

<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
1.1 Assumer la gouvernance en français des services & soins de santé et de mieux-être offerts à la collectivité acadienne <sup>1</sup> .	1.1.1 Exercer des pressions auprès des corps politiques provinciaux et influencer les politiques publiques pour modifier les lois et les programmes.	Nombre de partis politiques appuyant le changement requis.  Nombre et portée des tribunes influencées.	Une communauté en meilleure santé qui assume la gouvernance de ce secteur en français, et, préoccupée par la promotion du mieux-être.
	1.1.2 Exiger et travailler vers l'égalité réelle des institutions de santé de la communauté acadienne ainsi que l'accès en français aux services primaires, secondaires et tertiaires.	Nombre d'interventions par les organismes exigeant ces services et cette gestion.	
	1.1.3 Revendiquer une gestion locale pleine et entière des institutions de santé en français et exercer une influence sur les autres institutions pour assurer l'accès équitable à des services de qualité en français partout au Nouveau-Brunswick.	Existence du réseau et le nombre d'institutions participantes.	
	1.1.4 Créer un réseau regroupant toutes les institutions de santé francophones afin d'avoir une coordination et une collaboration des services de santé.		

<sup>1</sup> Cela inclut les institutions francophones mais aussi la notion de services aux francophones dans des institutions non francophones.

Résultats stratégiques	Moyens d'action	Indicateurs de rendement	Effets souhaités
1.2 Assurer la formation en français de la main-d'oeuvre des diverses disciplines de la santé et du mieux-être.	1.2.1 Effectuer les démarches nécessaires pour obtenir le Centre hospitalier universitaire, associé à l'Université de Moncton, avec un réseau d'hôpitaux d'enseignement au Nouveau-Brunswick.	Nombre d'actions visant à l'obtention de ce statut.	La gestion et les soins de santé et du mieux-être sont offerts par un nombre grandissant de francophones qualifiés-ées partout dans la province.
	1.2.2 Revendiquer l'augmentation des programmes de formation en français au Nouveau-Brunswick dans les différentes disciplines de la santé et du mieux-être.	Nombre de nouveaux programmes offerts.	
	1.2.3 Voir à l'embauche des ressources humaines francophones qualifiées pour livrer les services de santé et de mieux-être à la collectivité acadienne.	Nombre de professionnelles et de professionnels francophones embauchés et le degré de rétention des ressources humaines formées au Nouveau-Brunswick.	

<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
1.3 Augmenter la prise en charge communautaire de la santé et du mieux-être en français au Nouveau-Brunswick.	1.3.1 Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie du mieux-être communautaire en français au Nouveau-Brunswick.	<p>Nombre et utilité des outils de renforcement des capacités communautaires développés.</p> <p>Nombre et retombées des partenariats durables établis entre la communauté et le système autour du mieux-être en français.</p>	La population et la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick sont mobilisées dans un nombre croissant d'initiatives et de partenariats en faveur de leur santé et de leur mieux-être en français.
	1.3.2 Encourager les instances concernées à créer un programme de conscientisation au mieux-être et aux 12 déterminants de la santé.	<p>Nombre d'interventions auprès des instances concernées.</p> <p>L'utilisation des 12 déterminants dans les différentes actions des partenaires du mieux-être en français au Nouveau-Brunswick.</p>	
	1.3.3 Promouvoir les valeurs et les initiatives liées à l'activité physique, au loisir et à une vie active comme moyens d'assurer le mieux-être individuel de la population acadienne du Nouveau-Brunswick.	Nombre d'actions liées à l'activité physique, au loisir et à une vie active en français menées au Nouveau-Brunswick.	
	1.3.4 Appuyer la création d'un centre de recherche (ou un centre de ressources ou un centre d'excellence) sur le mieux-être en français en tenant compte de l'analyse inclusive selon le genre.	Nombre d'actions menant à la création d'un centre.	



Axe stratégique : **Éducation**

Résultat ultime : **L'éducation est reconnue et conçue comme un des piliers de la société acadienne.**

<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
2.1 Mobiliser la population acadienne pour que l'éducation devienne une priorité pour l'ensemble de la communauté.	2.1.1 Revendiquer la dualité de la petite enfance à la formation postsecondaire.	Nombre d'actions menant à la dualité du ou des ministères concernés.	Tous les citoyens et toutes les citoyennes ont accès à une éducation équitable tout au long de leur vie.
	2.1.2 Participer à la mise en oeuvre des recommandations de la Commission sur l'école francophone	Nombre d'interventions faites auprès du ministère pour s'assurer de la mise en oeuvre du plan.	
	2.1.3 Participer à l'organisation d'une vaste campagne de promotion de l'éducation dès la petite enfance jusqu'à la formation continue en passant par le primaire, le secondaire, le postsecondaire et l'alphabétisation.	Réalisation et évaluation des retombées de la campagne.	
	2.1.4 Exiger un financement équitable répondant aux besoins des Acadiens et des Acadiennes en matière d'éducation que ce soit en milieu urbain ou rural.	Nombre d'interventions misant sur un financement équitable.	
	2.1.5 Travailler afin de rendre plus accessible l'éducation postsecondaire et la formation continue pour les Acadiens et les Acadiennes.	Nombre d'Acadiens et d'Acadiennes qui ont accès aux études et à la formation.	

Axe stratégique : **Construction identitaire**

Résultat ultime : **La population démontre une plus grande fierté acadienne ce qui a pour effet la réduction de son taux d'assimilation.**

	<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
3.1	Développer et renforcer l'identité culturelle de l'ensemble de la communauté, particulièrement chez les enfants et les jeunes Acadiens et Acadiennes.	3.1.1 Favoriser des activités de masse chez les enfants et les jeunes dans une même région et entre les régions acadiennes pour mieux développer leur identité acadienne.	Nombre d'activités et degré de participation.	Les enfants et les jeunes démontrent et vivent leur fierté acadienne.
		3.1.2 Permettre aux jeunes de participer pleinement à la vie associative et communautaire de l'Acadie.	Nombre de représentants et de représentantes des jeunes aux différentes instances décisionnelles.	
		3.1.3 Encourager les interactions entre la jeunesse acadienne et les artistes professionnels-elles acadiens-iennes.	Nombre de rencontres organisées entre les jeunes et les artistes.	
3.2	Assurer l'intégration des artistes et de leurs œuvres en milieu scolaire.	3.2.1 Contribuer à la conception et à l'adoption d'une politique linguistique et culturelle reconnaissant le rôle des arts et de la culture comme moyen privilégié de construction identitaire.	La pertinence du contenu de la politique linguistique et culturelle.	Les arts et la culture contribuent davantage à la construction identitaire des jeunes de l'Acadie du N.-B.
		3.2.2 Contribuer aux actions identifiées dans la <i>Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne</i> visant un accroissement de l'intégration des artistes et de leurs œuvres en milieu scolaire et l'amélioration de l'enseignement des arts et de la culture.	Le nombre et la qualité des initiatives favorisant la rencontre entre les artistes, leurs œuvres et les jeunes	Les artistes et leurs œuvres sont davantage intégrés dans le milieu scolaire de l'Acadie du N.-B.

<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
3.3 Assurer, dans les médias, un contenu qui reflète la réalité et les aspirations de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.	3.3.1 Appuyer la SNA et la FCFA dans leurs revendications touchant la production en région d'émissions francophones reflétant la communauté acadienne (télévision communautaire, TVA, Radio-Canada, TV5, TFO, ArTV).	Nombre de productions en français provenant de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.	La production acadienne est reconnue dans le monde des télécommunications.
3.4 Favoriser le plein développement de la petite enfance.	3.4.1 Revendiquer et participer à l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique familiale misant sur la petite enfance.	Nombre de rencontres et d'interventions pour cette nouvelle politique.	Les enfants vivent dès leur plus jeune âge leur culture et leur fierté.
3.5 Assurer la francisation du paysage linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.	3.5.1 Encourager l'utilisation de la langue française, sous ses différentes formes, dans toutes les sphères de la vie quotidienne des Acadiens et des Acadiennes et renforcer le lien langue-culture-éducation	Nombre d'initiatives prises pour encourager l'utilisation de la langue française.	La langue française est la première langue vue et parlée en Acadie.
	3.5.2 Inciter les municipalités francophones et bilingues à adopter des stratégies, pouvant notamment comprendre un règlement municipal, des incitatifs financiers, une stratégie de promotion, visant à promouvoir et inciter les entreprises à utiliser le français dans leur affichage.	Augmentation du pourcentage de l'affichage public en français et de municipalités qui participent à ces projets.	
	3.5.3 Insister auprès des instances responsables de la toponymie afin que celle-ci reflète l'histoire et la réalité acadienne dans l'ensemble des communautés et des régions.	Nombre d'interventions effectuées auprès des responsables.	
	3.5.4 Revendiquer la reconnaissance officielle de la Fête nationale de l'Acadie en déclarant qu'il s'agit d'une journée de congé fériée pour l'ensemble de la province.	Nombre d'actions pour cette reconnaissance.	

Axe stratégique : **Économie**

Résultat ultime : **Les régions acadiennes possèdent les ressources financières nécessaires pour se développer.**

<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
4.1 Accroître l'économie à l'extérieur des grands centres urbains et leur zone d'influence.	4.1.1 Amener les différents paliers gouvernementaux en collaboration avec les partenaires communautaires et privés à développer des stratégies pour les régions à l'extérieur des grands centres urbains et leur zone d'influence dans l'ensemble de leurs programmes de développement économique.	Nombre d'initiatives pour que les paliers gouvernementaux mettent en place les stratégies.	L'équité économique existe entre les régions à l'extérieur des grands centres urbains et leur zone d'influence et les trois grands centres urbains.
	4.1.2 Revendiquer l'augmentation des ressources financières dans les programmes et initiatives visant le développement économique des régions à l'extérieur des grands centres urbains et leur zone d'influence.	Nombre d'interventions pour l'augmentation des ressources financières.	
	4.1.3 Revendiquer l'intégration des priorités économiques de la population acadienne à l'intérieur des grands plans gouvernementaux tels que le plan sur l'autosuffisance du gouvernement provincial.	Nombre des priorités économiques acadiennes dans les grands plans gouvernementaux.	
	4.1.4 Revendiquer la reconnaissance de la recherche comme moyen de développement économique et un financement adéquat.	Pourcentage de l'augmentation des subventions de recherche.	

Résultats stratégiques	Moyens d'action	Indicateurs de rendement	Effets souhaités
4.1.5	Démontrer la valeur de l'alphabétisation, des compétences essentielles en milieu de travail, de la formation continue et de la main-d'œuvre qualifiée auprès des entreprises acadiennes.	Nombre d'initiatives visant à valoriser l'alphabétisation, les compétences essentielles en milieu de travail, la formation continue et la main d'œuvre	
4.2 Accroître l'égalité économique entre les femmes et les hommes en Acadie.	4.2.1 Promouvoir l'analyse des répercussions et des incidences, des lois, des politiques, des budgets et des programmes gouvernementaux en matière d'égalité économique sur les hommes et les femmes.	Nombre d'initiatives visant l'analyse de ces actions gouvernementales sur les femmes et les hommes	L'équité économique entre les hommes et les femmes est atteinte.
	4.2.2 Soutenir la promulgation et la mise en œuvre d'une loi sur l'équité salariale entre les hommes et les femmes tant dans le secteur public que le secteur privé.	Nombre d'actions de soutien envers cette loi	
	4.2.3 Travailler afin de rendre plus accessibles et abordables les services d'éducation et de garde à l'enfance pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick.	Nombre et coût des services d'éducation et de garde à l'enfance disponibles	

	<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
4.3	Accroître la reconnaissance de l'économie solidaire <sup>2</sup> comme moyen de développement économique.	<p>4.3.1 Promouvoir la valeur et les bienfaits de l'économie solidaire dans la communauté acadienne.</p> <p>4.3.2 Encourager les initiatives de l'économie solidaire.</p>	Nombre d'actions de promotion et d'initiatives touchant l'économie solidaire.	L'économie solidaire est considérée comme l'un des moteurs de développement économique des régions acadiennes.
4.4	Miser davantage sur l'économie du savoir dans le développement économique.	4.4.1 Favoriser le réseautage des intervenants et des intervenantes oeuvrant dans l'économie du savoir.	Nombre d'intervenants et d'intervenantes participant au réseautage.	Il existe une meilleure compréhension et des moyens d'évaluer l'importance de l'économie du savoir dans la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

<sup>2</sup> Pour Alain Lipietz, le terme d'**économie sociale et solidaire** peut se définir selon un « certain nombre de critères qui font aujourd'hui consensus : libre adhésion, lucrativité limitée, gestion démocratique et participative, utilité collective ou utilité sociale du projet, et mixité des financements entre ressources privées et publiques.

Note d'intention : Le secteur arts/ culture/communications du Forum de concertation des organismes acadiens assurera la réalisation des moyens d'action identifiés dans le présent axe stratégique, tout en reconnaissant que son travail, ainsi que celui de ses partenaires, débordera ce cadre et s'appuiera davantage sur l'ensemble du contenu identifié dans la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*.

Axe stratégique :	<b>Développement artistique et culturel</b>
Résultat ultime :	<b>Les arts, la culture et les communications contribuent pleinement au développement de la société acadienne.</b>

	<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
5.1	Assurer le développement des artistes professionnels-elles de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.	<p>5.1.1 Soutenir activement les efforts déployés par l'ensemble des partenaires afin de reconnaître le statut professionnel des artistes et assurer l'amélioration de leur statut socio-économique.</p> <p>5.1.2 Contribuer à la réalisation des actions identifiées dans la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture visant l'amélioration de la formation professionnelle des artistes.</p>	<p>Nombre de mécanismes et de mesures législatives et fiscales mis en place pour assurer la réalisation des moyens d'action.</p> <p>Nombre d'institutions et d'organismes impliqués dans la formation professionnelle des artistes.</p>	<p>Le statut professionnel des artistes est reconnu et leur situation socio-économique s'est grandement améliorée.</p> <p>La formation offerte aux artistes professionnels-elles est mieux adaptée à leurs réalités.</p>

<b>Résultats stratégiques</b>		<b>Moyens d'action</b>		<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
5.2	Réaliser l'intégration des arts et de la culture dans les communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick.	5.2.1	Entreprendre la réalisation des actions menant à l'intégration du concept d'aménagement culturel du territoire telles qu'identifiées dans la stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick (ACT).	Nombre d'initiatives et d'activités favorisant l'aménagement culturel du territoire dans les communautés acadiennes du N.-B.	L'aménagement culturel du territoire stimule et encadre le développement des communautés par les arts et la culture.
		5.2.2	Appuyer les actions de recherche favorisant une meilleure connaissance des enjeux du secteur des arts, de la culture et des communications.	Nombre de partenariats impliqués et nombre d'activités de recherche réalisées ayant de réelles répercussions sur le développement du secteur.	Les enjeux du secteur des arts, de la culture et des communications sont mieux connus et davantage pris en compte dans les stratégies de développement de la société acadienne du N.-B.



	<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
5.3	Renforcer les capacités organisationnelles des organismes artistiques et culturels, des festivals et événements et des entreprises culturelles et des médias.	<p>5.3.1 Élaborer un plan de développement des installations artistiques et culturelles de l'Acadie du Nouveau-Brunswick</p> <p>5.3.2 Contribuer à accroître le financement favorisant la création, la production et la diffusion des œuvres en Acadie du Nouveau-Brunswick.</p> <p>5.3.3 Collaborer à la mise sur pied d'un conseil des ressources humaines du secteur culturel au Nouveau-Brunswick.</p> <p>5.3.4 Contribuer à la réalisation des actions identifiées dans la stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture visant l'amélioration de la formation destinée aux gestionnaires et aux travailleuses et travailleurs culturels.</p>	<p>Existence d'un mécanisme pour la réalisation du plan.</p> <p>Nombre d'œuvres créées et diffusées en Acadie du N.-B.</p> <p>Nombre d'interventions réalisées afin de mettre le conseil sur pied.</p> <p>Nombre d'actions menées pour améliorer la formation.</p>	<p>Les différentes régions de l'Acadie du N.-B sont dotées de meilleures installations artistiques et culturelles.</p> <p>Les compagnies de production artistiques sont dotées des ressources financières nécessaires pour assurer la création, la production et la diffusion de leurs œuvres.</p> <p>Le statut professionnel et socioéconomique et la formation des gestionnaires et des travailleuses et travailleurs culturels se sont améliorés.</p> <p>Les gestionnaires et les travailleuses et travailleurs culturels reçoivent une formation mieux adaptée à leurs réalités.</p>

Axe stratégique : **Gouvernance et participation citoyenne**

Résultat ultime : **Les Acadiens et Acadiennes vivent l'égalité réelle et contrôlent leur développement au niveau municipal, régional et provincial.**

<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
6.1 Assurer le respect des droits juridiques des Acadiens et des Acadiennes.	6.1.1 Mener une campagne pour mieux faire comprendre à la population et au gouvernement le sens de l'égalité linguistique et de la dualité juridique.	Nombre d'activités réalisées.	Le droit à l'égalité linguistique est mieux compris et respecté.
	6.1.2 Inciter les paliers gouvernementaux à élaborer des mécanismes plus abordables et efficaces d'intervention judiciaire en matière de droits linguistiques.	Nombre de rencontres afin d'inciter les paliers à créer ces mécanismes.	
	6.1.3 Revendiquer le droit de pouvoir travailler en français dans les secteurs publics et privés.	Nombre d'actions de revendication.	
6.2 Obtenir la pleine gouvernance locale et régionale pour l'ensemble de la population acadienne.	6.2.1 Participer à une réforme majeure de la gouvernance locale assurant l'accès de l'ensemble de la population à un gouvernement local démocratiquement élu.	Nombre d'actions effectuées auprès du gouvernement pour l'adoption d'une nouvelle loi sur les municipalités.	La communauté acadienne est en mesure d'assumer une plus grande prise en charge de son développement.

<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
	6.2.2 Participer à la mise en place de structures intégrées de gouvernance régionale telles que proposées par le rapport Finn (Districts de services régionaux, DSR).	Nombre d'actions dans le cadre de l'intégration des structures.	Ces mesures permettent aux gouvernements locaux et aux DRS d'être mieux en mesure d'appuyer le développement communautaire et plus particulièrement, l'ACT.
	6.2.3 Appuyer les initiatives et les actions des jeunes francophones au sein de la société acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.	Nombre de mesures mises en place pour appuyer les initiatives et les actions des jeunes francophones.	
	6.2.4 Développer des propositions et faire les représentations auprès du gouvernement provincial pour la mise en place de mécanismes de financement des municipalités permettant d'assurer un renforcement de la capacité et de l'autonomie financière des municipalités et des districts de services régionaux.	Augmentation du pourcentage de l'impôt foncier attribué aux municipalités et mise en place d'un mécanisme de péréquation équitable.	
	6.2.5 Assurer une meilleure représentation de l'ensemble des composantes de la société acadienne aux différentes instances politiques et provinciales.	Nombre d'actions visant à une meilleure représentation.	
	6.2.6 Participer activement au contrôle des ressources naturelles sur des bases régionales et provinciales.	Nombre de rencontres, démarches et résultats atteints par le Conseil sur la gestion des forêts publiques du Nord du N.-B.	

<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
	6.2.7 Accéder à une forme de financement suffisant et récurrent pour porter les actions communautaires de gouvernance acadienne.	Obtention de sommes nécessaires à la gouvernance et aux actions communautaires.	
6.3 Favoriser le travail collectif au sein du milieu associatif et de la population en Acadie.	6.3.1 Raviver et consolider la participation citoyenne en incluant les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes dans chacune des régions et en assurant la représentativité de tous les groupes de la population.	Évaluation du nombre de nouveaux arrivants et de nouvelles arrivantes, de jeunes, de femmes et d'ainés et aînées au sein des organismes acadiens.	Les organismes acadiens sont plus performants (dans leurs actions et leur gouvernance) grâce à un travail collectif plus étroit.
	6.3.2 Redéfinir la notion de membre de la SANB afin de relancer l'appui de la communauté envers l'organisme.	Réalisation de la mise à jour du concept de membre.	
	6.3.3 Faire en sorte que les tables sectorielles disposent des moyens de travailler en concertation sur des actions et projets communs.	Nombre d'initiatives et d'actions réalisées par les tables sectorielles.	
	6.3.4 Encourager les échanges entre les organismes acadiens et francophones du Canada afin de profiter de l'expérience des autres communautés en situation minoritaire au pays.	Nombre d'échanges avec les autres organismes.	

	<b>Résultats stratégiques</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>Effets souhaités</b>
6.4	Favoriser la participation citoyenne auprès des instances communautaires de la société acadienne.	6.4.1 Sensibiliser la population acadienne à l'importance de la participation citoyenne.	Augmentation du nombre de citoyens et de citoyennes qui participent aux instances des divers organismes.	Un plus grand nombre d'Acadiens et d'Acadiennes s'engagent activement dans le milieu associatif.
		6.4.2 Se doter de forums publics et d'occasions de débat afin de valoriser concrètement la participation citoyenne.		
6.5	S'assurer que l'analyse inclusive <sup>3</sup> selon le genre soit utilisée dans l'évaluation des résultats stratégiques du PDG.	6.5.1 Promouvoir l'inclusion progressive de l'analyse inclusive selon le genre au PDG et au sein des organismes qui y adhèrent.	Nombre d'interventions pour la promotion de cette analyse.	Prise en compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes dans toutes les initiatives.
		6.5.2 Renforcer les capacités des organismes à pratiquer l'évaluation, notamment celle inclusive selon le genre.		
		6.5.3 Développer un mécanisme d'appui et de suivi pour la mise en œuvre progressive de l'analyse inclusive selon le genre.		

<sup>3</sup> Définition : Approche systématique intégrée au processus d'élaboration des projets, programmes et politiques permettant de prévoir et de mesurer l'effet différent des politiques sur les femmes et les hommes dans le but de promouvoir l'égalité entre les genres.

## **MISE EN OEUVRE DU PLAN**

---

La réussite de plan global de la société acadienne repose sur l'obtention d'un financement de base adéquat pour la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB) et les différents membres du Forum de concertation des organismes acadiens.

Outre le financement, il est essentiel que les organismes et les citoyens (par le forum de la participation citoyenne) collaborent et entreprennent des initiatives communes dans le but d'améliorer la vie des Acadiens et des Acadiennes. La réalisation des activités contenues dans les plans stratégiques de chacun des organismes est une voie à suivre vers cet idéal.

Le conseil d'administration de la SANB doit voir au suivi du présent plan et témoigner, en assemblée générale annuelle, des progrès et des défis qu'il représente.

## ANNEXE

---

Voici les définitions retenues dans le cadre de cette démarche stratégique<sup>4</sup> :

**Résultat ultime** : Il s'agit en règle générale, des résultats dont l'atteinte nécessite plus de temps; ils sont soumis à des influences extérieures à la politique, au programme ou à l'initiative, et peuvent se produire à un niveau plus stratégique.

**Résultat stratégique** : Un avantage durable à long terme pour les citoyennes et les citoyens ciblés, lequel découle du mandat, de la vision et des efforts d'un organisme. Ce résultat représente ce que veut accomplir un organisme ou une agence pour les citoyennes et les citoyens ciblés. Celui-ci doit être clair et mesurable relevant directement de la sphère d'influence de l'organisme ou de l'agence.

**Moyens d'action** : Opération ou démarche exécutée par une organisation et destinée à produire des extrants précis (p. ex., des produits ou services). Les activités font partie du premier chaînon de la progression vers l'atteinte des résultats.

**Indicateur de rendement** : Statistique ou paramètre qui, lorsqu'il est suivi dans le temps, renseigne sur l'évolution d'un phénomène et porte une signification qui dépasse celle qui est associée aux propriétés de la statistique même. Ce que l'on contrôle directement et qui peut être réalisé par le titulaire du plan.

**Effets souhaités** : *Effet*, tout comme *impact*, est un synonyme de résultat, bien que, les impacts présupposent habituellement une relation plus directe. Les deux termes (*effet* et *impact*) sont couramment utilisés, mais aucun d'eux n'a de caractère technique. Il s'agit ici d'une forme de résultat intermédiaire qui mène au résultat ultime (note des auteurs-eures).

---

<sup>4</sup> Guide d'élaboration des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats sur [www.tbs-sct.gc.ca/eval/pubs/RMAF-CGRR/rmafgr05\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/eval/pubs/RMAF-CGRR/rmafgr05_f.asp)